

COMMUNE DE MONESTIER-MERLINES



Le Mot du Maire

En cette période de recrudescence de la COVID-19, nous vous invitons à continuer à appliquer les gestes barrières et à prendre soin de vous et de vos proches. Je reste à votre disposition en cas de demande d'assistance par rapport à la COVID-19. Vous pouvez joindre la mairie les mardis et jeudis au 05 55 94 33 61 de 09h à 17h. En dehors de ces horaires la ligne est transférée sur mon portable 06 09 23 81 24. Ce transfert est facturé à la mairie. Je vous invite à me laisser un message avec vos coordonnées et je vous rappellerai selon mes disponibilités. Pour nos aînés, l'Instance de coordination de l'autonomie d'Eygurande reste à votre disposition également (portage de repas ou autre ...). Vous pouvez joindre Sabrina CAILLAVEL au 05.55.94.53.88

Nathalie LE GALL



● Registre communal des personnes vulnérables

Initialement créé dans le cadre du plan CANICULE, Madame La Préfète de la CORREZE, Madame Salima SAA, a demandé d'activer le registre nominatif des personnes dites vulnérables suite au classement de la Corrèze en zone ALERTE COVID 19. Ce registre peut lui être communiqué à sa demande.

Nous avons recensé les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur la commune avec leur adresse. Néanmoins pour certaines d'entre elles nous n'avons pas de coordonnées téléphoniques. Parmi les Monestier-Merlinois, certains sont peut-être déjà inscrits auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie du Pays d'Eygurande ou peuvent en faire la demande.

Nous invitons les personnes âgées de moins de 65 ans ayant des problèmes de santé ou vivant seules à s'inscrire sur ce registre. De même que toute personne inscrite sur ce registre peut demander sa radiation à tout moment de l'année. Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour toute information.



● Défibrillateur automatique

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatique, installé sous le porche de la mairie.

Un second appareil est disponible à la mairie pour les manifestations à la salle polyvalente.

● Travaux salle polyvalente

Les travaux d'aménagement de la salle étant restés sans suite du fait de la non-acceptation du dossier de DETR (subvention de 45%) et du fait du prochain départ à la retraite de l'architecte, une nouvelle consultation va être lancée avec une prévision de travaux sur 2022 ou au-delà.



Le **DETR** est une dotation de l'État destinée aux territoires ruraux. Elle permet d'aider des projets d'investissement. Les subventions DETR permettent la réalisation de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

● Plan local d'urbanisme intercommunal

Une réunion de travail a eu lieu le 2 octobre dernier avec les élus, M. BROCK (délégué de Haute-Corrèze Communauté) et M. PERONNE de URBADOC

Vous pouvez avoir accès au registre de concertation sur la plateforme de Haute Corrèze Communauté
<http://www.hautecorrezecommunauté.fr/registre-de-concertation-plui/>

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, **des permanences publiques** pour la population vont être organisées sur l'ensemble du territoire de Haute-Corrèze Communauté.

Les habitants des communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Eygurande (10 communes) seront invités à se rendre à la salle des fêtes d'Eygurande en début d'année 2021.

Cette permanence aura pour objectifs d'accueillir les usagers et d'enregistrer leurs demandes pour des projets particuliers (demande de classement de terrains agricoles ou naturels en constructibles, grange à rénover, ...) ou répondre à d'éventuelles questions sur le PLUi.

Cette phase de concertation n'était pas prévue initialement mais l'organisme a jugé utile de se rendre au plus près de la population afin d'enregistrer et de répondre à un maximum de demandes

● Vente de terrains constructibles à la zone d'habitation du Vieux Chêne

La commune vend des terrains constructibles viabilisés à la zone d'habitation du Vieux Chêne.

- Superficie de 1 100 m² en moyenne
- Assainissement collectif
- Prix du m² : 9 € T.T.C

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.55.94.33.61

Il est rappelé que l'arrêté du 19/07/2013 a pour objet la division d'une parcelle en 8 terrains à bâtir.



● Numérotation des maisons



Des plaques avec numéro de maison n'ont pas été retirées à la mairie par les propriétaires.

Nous vous rappelons qu'il est important de fixer cette plaque sur la façade de votre habitation ou sur votre boîte aux lettres ou portail. Cette plaque est importante pour les transporteurs ou pour les pompiers par exemple

Si vous le souhaitez, un élu peut venir vous installer cette plaque.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 05.55.94.33.61.

● Colis de fin d'année

En raison de la crise sanitaire actuellement en cours, le traditionnel repas des aînés n'aura pas lieu cette année.

Les membres du Conseil Municipal distribueront des colis à l'ensemble des aînés de + de 65 ans. Ce colis sera exceptionnellement distribué cette année courant février 2021 après la levée de l'état d'urgence.



● Distribution de masques pour les enfants

La mairie a fait l'acquisition de masques pour les enfants de 6 à 10 ans qui sont inscrits sur le RPI Eygurande/Merlines. Il s'agit d'un masque lavable avec 20 filtres.

Pour les parents qui souhaitent retirer ce masque, nous leur demandons de bien vouloir venir le retirer en mairie avec leur livret de famille.

● Rénovation appartement



Après plus de vingt ans de location, par différents locataires, de l'appartement communal situé au 6 Veyrières, des travaux de rénovation vont se faire prochainement afin de le relouer.

Il s'agit d'un T3 situé au 1er étage.

Dès que nous en saurons plus sur le déroulement des travaux, nous vous informerons de la date de mise en location

● Cérémonie du 11 novembre

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie mémorielle du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint, entre conseillers municipaux et dans le respect des gestes barrières.

Après la lecture des différents discours et du dépôt de gerbe, trois lectures émouvantes, enregistrées par les enfants de la classe des CM1-CM2 de Merlines ont été écoutées. Merci à l'ensemble des élèves et à leur enseignante, Madame JULIEN.

Une gerbe a également été déposée au monument aux morts situé au cimetière de Monestier-Merlines.

L'ensemble des textes seront diffusés sur le site ou sont disponibles sur simple demande auprès de la mairie.

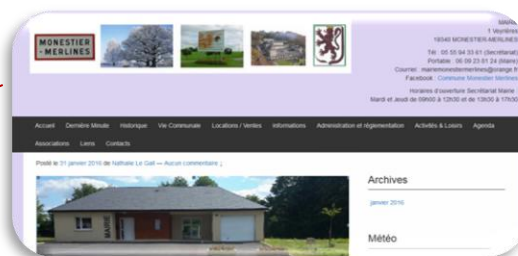


● Votre commune communique....

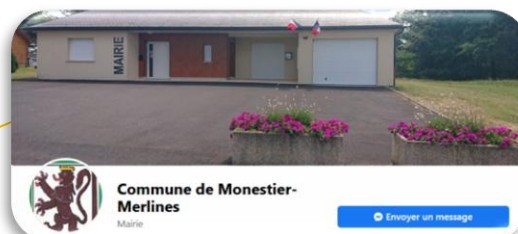
Suivez en direct toute l'actualité de votre commune :

Sur le Site Internet : **www.monestier-merlines.fr**

Des informations de dernière minute peuvent être consultées sur ce site.



Sur la Page Facebook :
Commune de Monestier-Merlines



Sur l'application INFO-FLASH :
www.info-flash.com/telecharger-l-application.html



Lors de notre précédente newsletter, nous vous informions des différents moyens de communications mis en place par la mairie.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'installer l'application INFO FLASH sur iPhone et iPad par l'intermédiaire de App Store et sur Android par Google Play (Play Store sur téléphone et tablette Samsung).

Après l'installation de cette application, vous devez sélectionner votre commune dans « ☆ FAVORIS ».

Cette application permet à la mairie de vous signaler en temps réel un événement qui se déroule et qui va se dérouler (coupure d'eau, d'électricité ...).

Sur la rubrique « 📣 SIGNALER », vous pouvez informer la mairie d'un événement indésirable

Nous invitons les personnes qui ont téléchargé cette application à se faire connaître. Pour les personnes qui ne parviennent pas à la télécharger et qui souhaitent recevoir des alertes (coupures d'eau, d'électricité...) concernant leur village elles ont la possibilité de nous communiquer leur numéro de téléphone portable pour recevoir des SMS.

● Application TousAntiCovid



TousAntiCovid est une application qui permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie. C'est un geste barrière supplémentaire que l'on active dans tous les moments où on doit redoubler de vigilance : au restaurant, à la cantine, quand on va dans une salle de sport, quand on participe à un événement professionnel, quand il y a un risque que tout le monde ne respecte pas les autres gestes barrières.

TousAntiCovid vient compléter l'action des médecins et de l'Assurance maladie, visant à contenir la propagation du virus en stoppant au plus vite les chaînes de contamination.

Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible. Elle permet aussi de rester informé sur l'évolution de l'épidémie et sur la conduite à tenir et ainsi de rester vigilant et d'adopter les bons gestes.



Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

1 Veyrières 19340 MONESTIER-MERLINES

Tél : 05 55 94 33 61 (Secrétariat) - Portable : 06 09 23 81 24 (Maire)

Courriel : mairiemonestiermerlines@orange.fr